



L'Écho de Barkmere – Septembre 2020

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 12 septembre 2020 :

- Le maire revient sur la séance de consultation publique sur les changements proposés à nos règlements d'urbanisme en ce qui a trait aux hangars à bateaux et à l'éclairage nocturne. La très grande majorité des participants se sont montrés d'accord pour éliminer complètement l'éclairage nocturne permanent autour du Lac, soit sur les quais, les hangars à bateaux et dans la bande riveraine de 15 mètres. Les arguments présentés allaient de la détérioration de l'aspect naturel du Lac aux dangers que ces lumières représentent pour la navigation. Très peu de gens au total se sont montrés en faveur de ces lumières. D'ailleurs, un bon nombre de gens ont demandé que la Ville agisse pour améliorer les signaux de navigation dans les zones plus à risque, suivant les règles de Transports Canada.

La plupart des participants, par contre, se sont montrés inquiets de la sécurité dans les sentiers et escaliers entre la rive et les maisons. Sans pour autant permettre les lumières solaires permanentes, il a été demandé qu'il y ait un article dans le règlement présenté pour permettre un éclairage adéquat et temporaire. Des solutions comme des lumières avec détecteurs de mouvement devraient être considérées.

Également, la plupart des gens ont demandé d'assouplir les règles au niveau de l'éclairage des bâtiments, en permettant plus d'une lumière. Il faudra également tenir compte de la situation particulière des chalets accessibles 12 mois par année par un chemin. Peu de temps s'étant écoulé depuis la séance, les membres du Conseil ont souhaité prendre un peu plus de temps pour amender le projet de règlement, pour y incorporer les

préoccupations soulevées. Ils veulent pouvoir adopter un second projet de règlement à la séance d'octobre ou novembre, pour le soumettre par la suite au processus d'approbation populaire.

Le maire remercie les gens qui ont participé à l'assemblée publique en grand nombre, malgré la mauvaise température, les restrictions reliées à la pandémie et les difficultés pour les participants virtuels. Il remercie également les gens qui ont fait parvenir leurs commentaires par écrit. Comme l'accès virtuel à ces séances risque de devenir courant, il faudra améliorer la technologie avec un ou des micros dans la salle, et peut-être une ou des caméras au lieu d'un ordinateur portable.

- Les deux bornes de recharge électriques ont été installées à la droite du garage municipal. Il ne reste qu'à les brancher à l'internet afin de pouvoir percevoir les paiements pour utilisation, ainsi qu'à dégager le sol pour pouvoir y accéder. Le maire rappelle que ce sont des bornes à recharge lente (niveau 2, 30 ampères, pas Haute Vitesse), visant à dépanner en cas d'urgence, et non pas à offrir un service de « station de recharge » commercial. Également, l'enseigne sur l'Hôtel de Ville a été installée.
- M. Jake Chadwick, conseiller municipal environnement, nous informe que 147 plants de myriophylle à épis ont été enlevés par l'équipe d'Anne Létourneau et Sylvain Miller dans la Baie Silver, comparativement à 187 l'an dernier. Grâce à nos efforts annuels, nous pourrions réussir à diminuer et contrôler le myriophylle. Également, nous avons eu une bonne participation cet été des propriétaires qui ont examiné leur propre rivage grâce au projet PACE (Patrouille d'Action Communautaire Environnementale). Il semble toutefois que les participants aient eu de la difficulté à remplir le formulaire de *google document*.
- Le Comité de Réaménagement de la marina a été formé. Il consiste de : le maire Luc Trépanier, les conseillers Marc-Olivier Duchesne, Marc Frédette et Chantal raymond, Charles Huot, Bruce MacNab, Chris Uchwat, Samantha McDougall, Kevin O'Shaughnessy, du Comité des Loisirs, et Teresa Roti-Gillette de l'APLÉ. Suite au sondage de cet été où nous avons reçu de très bonnes suggestions et commentaires, le comité débutera sa réflexion et son travail afin de s'adapter aux besoins des citoyens pour les prochains vingt ans.
- La Ville de Barkmere a mandaté la firme DWB Consultants afin de préparer une proposition conceptuelle de construction de hangars à bateaux pour la

marina. Ils nous donneront des options en termes de structure, coûts, type de hangars (flottant ou sur pieux) afin d'aider le Comité dans ses décisions.

- Si vous vous êtes demandés ce qui est arrivé à l'embarcation bizarre sur pontons qui était sur le lac la semaine dernière, le maire Trépanier nous informe qu'elle a été remorquée après avoir stationné illégalement au quai municipal. Le propriétaire a reçu une amende et a été remorqué, mais n'a pas encore trouvé une remorque appropriée pour le retirer du stationnement public. Il n'y a pas de moyens légaux présentement afin de prévenir ce type de bateaux d'embarquer sur le lac, mais nous allons réviser nos règlements. Nous avons des arguments environnementaux en terme de «pas de toilettes permises et pas de lavabos». Nous devrions pouvoir prévenir ce type de bateaux.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Les nouvelles bornes de recharge :



L e lac après une tempête la semaine dernière :



Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-681-3374

communications@barkmere.ca